

**PROGRAMME DU 23^e SÉMINAIRE
SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET
SUR L'ARBITRAGE DE GRIEFS
Hôtel Sheraton, Laval**

▶ **Mardi 14 mai 2013 de 8 h à 17 h**

8 h	Inscription et accueil
9 h	Ouverture : Mot de bienvenue de Daniel Boyer, <i>secrétaire général de la FTQ</i>
9 h 15	Présentation du programme du séminaire : ▶ Serge Beaulieu, <i>Service de l'éducation de la FTQ</i>
9 h 30	Les impacts juridiques des clauses de disparités de traitement ▶ M ^e Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure à L'UQAM
10 h 30	Pause
10 h 45	Les impacts juridiques des clauses de disparités de traitement (suite)
12 h	Dîner
13 h 30	Un visage vaut 1000 mots! ▶ Daniel Thérien, expert judiciaire spécialisé en langage facial
14 h 45	Pause
15 h	Un visage vaut 1000 mots! (suite)
16 h 30	Période de question
17 h	Ajournement

▶ **Mercredi 15 mai 2013 de 9 h à 15 h 30**

9 h	Revue de la jurisprudence en droit du travail ▶ M ^e Frédéric Nadeau, Trudel Nadeau
10 h 30	Pause
10 h 45	Revue de la jurisprudence en droit du travail (suite)
11 h 45	Dîner
13 h 15	Les impacts juridiques et non juridiques des modifications apportées au régime d'assurance emploi ▶ M ^e Hans Marotte, mouvement action-chômage de Montréal
15 h	Évaluation et clôture du séminaire

Encore plus de moyens pour agir!